

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alexandre Dupré

<https://www.cadre21.org/membres/ae1ec4570b2c33702137db1b>

Date d'obtention : 2023-11-06 20:53:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Prendre contact avec l'auteur du signalement.
- on évalue la situation en répondant aux questions de la trousse
- on vérifie voir s'il n'y a pas personne d'autre d'impliqué.
- on juge si c'est un cas d'un acte impulsif ou un acte malveillant.

Dans tout les cas , on suit la trousse, les étapes sont clairement expliqué et les démarches à suivre pour la bonne supervision du protocole.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il n'y a pas de situation simple. Il faut rester à l'affut et dans le doute on appel au numéro dans la trousse pour se faire aiguiller.

De plus il faut rester professionnel , ne pas être dans le jugement et bien accompagner les acteurs lors d'une situation. Qu'il y a une personne en détresse qui demande de l'aide.

Suivre le protocole nous empêche de faire des erreurs qui pourrait avoir des répercussions pénales.

Poser les bonnes questions et voir plus loin pour vérifier si la personne est dans de plus gros problème.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La collecte de données pour être capable de mettre fin rapidement à la diffusion des photos/vidéos et d'être sûr d'avoir toute l'information pour agir de la bonne façon.

Mais, Chaque étape peut être délicate , tout dépend comment la personne régit. La victime qui vient se confier est en situation de vulnérabilité et peut se sentir jugé face a son acte. Il faut l'accueillir et l'accompagner et la reconforter.

Même la personne qui est pris en défaut d'avoir publié peut se mettre sur la défensive et ne pas vouloir coopérer par peur des représailles ou de sa famille. Quand on parle de police et de notions juridiques ça fait peur et c'est normal. Les répercussion peuvent être grandes. Saisir un téléphone de quelqu'un qui ne le veut pas peut aussi être difficile. L'écoute, la compréhension et la relation d'aide vient nous aider dans notre métier.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

